

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juin 2024**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 26 Conseillers présents : 19 (5 procurations)

L'an 2024, le 10 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 4 juin 2024.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS	Mme Elsa ESTREICHER
Mme Stéphanie GUIMIER	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Julie ROJDA	M. Richard BAUMERT
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric HELBLING	Mme Caroline RUDOLF
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Séverine RAMSEYER	
M. Jean Jacques KNOPF	M. Frédéric BARTHE	

Membres absents excusés :

Mme Véronique BRUDER (procuration à M. le Maire), Mme Sonia JEHL (procuration à M. Claude WEIL), Mme Ellia FONTAINE (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Chantal WINTZ (procuration à M. Eric HELBLING), M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM41/03/2024 Parcelle mare aux batraciens : bail emphytéotique avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace

M. Jean Jacques KNOPF, Adjoint au Maire, rappelle qu'il y a une dizaine d'année, la Commune a créé une mare aux batraciens sur la parcelle communale section 5 n°48 en face de l'étang de pêche.

Afin de permettre une action biologique et naturaliste sur la mare en adéquation avec les objectifs attendus, il est proposé au Conseil Municipal de confier la gestion de ce site au Conservatoire des Sites Alsaciens.

De plus, du fait des périodes estivales très sèches ces dernières années, la mare se retrouve souvent à sec. Afin de corriger ce point, des travaux seront réalisés au courant du mois de septembre afin d'améliorer la configuration du site. Ceux-ci seront réalisés gracieusement par la société Gravières Helmbacher.

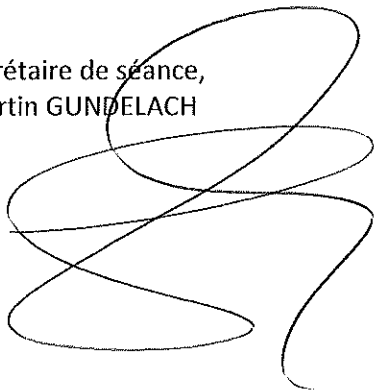
Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20240610-DCM41-03-2024-DE
Date de réception préfecture : 14/06/2024

Vu la proposition du Conservatoire des Sites Alsaciens,
entendu les explications de M. Jean Jacques KNOPF, Adjoint au Maire,
le Conseil Municipal
après en avoir délibéré,
décide :

- d'approuver la signature du bail emphytéotique selon le projet joint en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

